

LA SALE ODEUR DU CHOCOLAT

Olivier Bonnet

Tout commence en 2002, lorsque le journaliste néerlandais Teun van de Keuken découvre dans son quotidien favori un petit articulet, parlant d'enfants vendus dans des marchés aux esclaves pour récolter les fèves de cacao, essentiellement en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial avec 40% du total (1,4 millions de tonnes).

C'est en effet cette année-là qu'est publié un rapport réalisé par The International Institute of Tropical Agriculture, qui dénombre 284 000 enfants, la majorité ayant moins de 14 ans, travaillant dans les fermes de cacao de l'Afrique de l'ouest. Seuls 34% d'entre eux vont à l'école. Leur quotidien consiste en des tâches difficiles telles que la cueillette des cabosses, l'extraction des graines à l'aide de la machette, le déplacement de charges très lourdes et l'application de pesticides.

Déjà en 1998, une étude de l'UNICEF dénonçait la résurgence du travail des enfants dans la filière de cacao ivoirienne, complétée en 2000 par un rapport de l'US State Department, qui chiffre à 15 000 les enfants de 9 à 12 ans enlevés et obligés de travailler dans le coton, le café et le cacao en Côte d'Ivoire. Une autre étude publiée en 2001, cette fois par l'Organisation internationale du travail, enfonce le clou en concluant que le trafic des enfants est très répandu en Afrique de l'Ouest. Plus de 200 000 enfants et adolescents (15-17 ans) sont concernés, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance, incluant l'Afrique centrale. C'est tout cela que découvre Teun van de Keuken en se documentant sur le phénomène. Et face à cette situation inadmissible, quelle est donc la réponse de l'industrie du chocolat ? Après avoir prétendu cyniquement durant des années n'être pas responsable de la situation des travailleurs du cacao - sauf qu'elle paye leur production à vil prix ! -, elle réagit enfin en 2001, signant le protocole Harking-Engel qui vise, entre autres, à créer d'ici juillet 2005 une certification indépendante, assurant aux consommateurs que le cacao utilisé ne provient pas du travail des enfants. Nous sommes en février 2007 et cette promesse est restée lettre morte.

Consommateur complice d'esclavage

Il y a bientôt trois ans, notre journaliste néerlandais a une idée pour faire bouger les choses : se faire condamner par la justice, en tant que consommateur de chocolat, pour complicité d'esclavage ! L'article 46 du code pénal des Pays-Bas stipule en effet qu'acheter un bien dont on sait qu'il est issu d'une activité criminelle est passible de 4 ans de prison, et l'esclavage est criminel. Le raisonnement de van de Keuken est limpide : il sait que des enfants esclaves sont utilisés pour produire le cacao et il persiste pourtant à acheter le chocolat fabriqué à partir de leur production : il est donc coupable ! En mars 2004, il saisit le parquet néerlandais en s'accusant lui-même. Ce dernier rejette la compétence des tribunaux, jugeant que van de Keuken n'a aucun lien direct avec ce secteur. Mais le journaliste a fait appel vendredi dernier devant la cour suprême : "Si je suis jugé coupable de ce crime, tout consommateur de chocolat pourra ensuite être poursuivi. J'espère que les gens arrêteront alors d'acheter du chocolat, ce qui affectera les ventes des grandes entreprises et les obligera à faire quelque chose à propos de ce problème", explique-t-il. En appui de sa requête, il a réussi à convaincre un ancien enfant esclave de venir témoigner. En attendant la réponse de la justice, d'ici quelques semaines, Teun van de Keuken s'est lancé dans la commercialisation de chocolat "slave free" (sans esclave), sous la marque de Tony's chocolonely. Les 500 premières tablettes sont parties en une journée, se vante-t-il. "Tony est entré dans le business, peut-on lire sur son site. Nous sommes au XXIème siècle. L'esclavage est archaïque !" Avec ses arguments juridiques qui semblent pertinents, le trublion agitateur pourrait bien devenir une épine dans le pied de la puissante industrie du chocolat.

Qu'il prenne garde cependant à éviter un séjour en Côte d'Ivoire : le journaliste franco-canadien indépendant Guy-André Kieffer est porté disparu depuis le 16 avril 2004. "Deux ans et demi d'enquête, après le lâche kidnapping organisé par des proches de la présidence, ont permis d'ébaucher un scénario terrifiant : Guy-André Kieffer en savait trop sur les manœuvres du clan au pouvoir et sur

l'argent du cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Les visiteurs du Salon du chocolat doivent savoir que derrière les apparences, le marché du cacao ivoirien cache de bien sordides affaires“, explique l'organisation Reporters sans frontières, dont plusieurs militants, accompagnés de membres de la famille du journaliste, ont investi en octobre dernier le Salon du chocolat à Paris pour y distribuer des tracts. On pouvait y lire : “Que savait Guy-André Kieffer ? Que le cacao peut tuer. Que l'argent du chocolat est mêlé de sang. Qu'un journaliste peut payer très cher sa volonté de faire connaître la vérité. Au nom de ce journaliste, nous aussi, exigeons de connaître la vérité.” Une association, Vérité pour Guy-André Kieffer, se démène dans l'indifférence générale pour attirer l'attention sur son cas. Décidément, l'arôme puissant du cacao masque de bien nauséabonds remugles.

11 février 2007

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=viewArticle&code=BON20070216&articleId=4827>